

Secteur/démarche	Site	Modalités d'accueil	Modalités de prise de rendez-vous (rv)	Jours et heures d'ouverture des services recevant du public	Jours et heures de l'accueil téléphonique
Associations	Corneille	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Jeu-Ven de 9h à 12h	Lun-Mar-Jeu-Ven de 9h à 11h
Réglementation générale	Corneille	Pas d'accueil public	/	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
Elections	Corneille	Pas d'accueil public	/	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h00 à 11h15 et de 14h00 à 16h00
Primo-demandeurs- guichet unique	Molière	sur rendez-vous	rv pris par la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h45 à 15h30	/
Pointages Dublin – stock	Molière	sur rendez-vous	rv pris par la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h45 à 15h30	/
Guichet – autres rendez-vous	Molière	sur rendez-vous	rv donnés par le Bureau de l'asile et de l'hébergement -Guichet Unique	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h45 à 15h30	/
tickets	Molière	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 13h30 à 14h	/
Primo-demandeur – guichet unique pour demandeurs d'asile	Molière	sur rendez-vous	rv pris par la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 17h	/
Permanence Allocation de Demandeur d'Asile	Molière	sans rendez-vous Guichet 29	/	Lun-Mar-Mer-Jeu de 9h à 12h	Tel : 0 811 841 841
Accueil général	Molière	sans rendez-vous Guichet 30	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 12h	<a href="mailto:lyon@ofii.fr">lyon@ofii.fr</a> Tel : 04.72.77.15.40 Du lun au vend de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Permanence retour	Molière	sans rendez-vous Guichet 30	/	Mar et Ven de 13h30 à 15h30	<a href="mailto:retour-lyon@ofii.fr">retour-lyon@ofii.fr</a> Tel : 04.72.77.15.51 Du lun au vend de 14h à 16h30
Naturalisations	Molière	sur rendez-vous	Pris par téléphone	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 12h	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven à partir de de 15h30
Etudiants	Molière	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h00 à 12h Ou au students welcome desk durant sa période d'ouverture	/
1ère demande d'admission au séjour	Molière	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 08h30 à 12h	/
Demandes inférieures à 10 ans	Molière	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 08h30 à 12h	/
Carte de résident 10 ans	Molière	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 13h à 15h30	/
Voyage	Molière	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 13h à 15h30	/
Echange de permis étranger	Molière	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 13h à 15h30	/
Passeports talent	Molière	sur rendez-vous	Par courriel à l'ADERLY pour les salariés étrangers <a href="mailto:mobilite@investimlyon.com">mobilite@investimlyon.com</a> Sur Rendez-vous pris sur le site <a href="http://www.espace-ulyes.fr">www.espace-ulyes.fr</a> pour les scientifiques chercheurs	Lun-Mar-Jeu de 8h30 à 12h	/
VIP	Molière	sur rendez-vous	rv pris par les cadres du BAAS	Mar de 13h à 15h30	
Pôle régional Dublin	Molière	sur rendez-vous	rv donnés par les 3 Guichets uniques de la région AURA puis par le Pôle Régional Dublin (convocation multi-rdv)	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 15h30	/
Missions foraines	Molière	sur rendez-vous	rv donnés par l'OFPRA (convocations officielles)	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 17h30 (par session de 15 jours)	/
Appui à l'évaluation de la minorité	Molière	sur rendez-vous	rv pris par la Métropole et le conseil départemental du Rhône	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 13h45 à 15h30	/

Secteur/démarche	Site	Modalités d'accueil	Modalités de prise de rendez-vous (rv)	Jours et heures d'ouverture des services recevant du public	Jours et heures de l'accueil téléphonique
Accueil général	Molière	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30	/
Accueil prioritaire pour les démarches de l'après-midi	Molière	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 12h30 à 13h00	/
Accueil général	Corneille	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h00 à 16h00	/
Point numérique	Molière	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 12h et de 13h30 à 15h00	/
Passeport d'urgence, Mesure d'opposition de sortie du territoire	Molière	sans rendez-vous 2ème étage	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30
Passeport de mission/de service	Molière	sur rendez-vous 2ème étage	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a> Avec identifiant et code	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30
Relevés intégral et restreint d'informations permis de conduire	Molière	Pas d'accueil public	/	Téléprocédure sur <a href="http://www.demarches.simplifiées.fr">www.demarches.simplifiées.fr</a>	/
Agrément des médecins	Molière	Pas d'accueil public	/	Par courrier postal ou courriel	/
Enregistrement des déclarations des centres de tests psychotechniques	Molière	Pas d'accueil public	/	Par courrier postal ou courriel	/
Accueil et gestion des habilitations et agréments des professionnels de l'automobile (CIV)	Molière	sur rendez-vous 2ème étage	Pris par téléphone	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 8h30 à 15h30
Section concours et recrutements	Corneille	sans rendez-vous	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 11h30 et de 14h00 à 16h Fermeture exceptionnelle les jours de concours	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 11h30 et de 14h00 à 16h Fermeture exceptionnelle les jours de concours
Armes-débites de boissons	Corneille	Pas d'accueil public	/	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 11h15 et de 14h à 16h
Taxis/VTC	Molière	Pas d'accueil public	/	Téléprocédure sur <a href="http://www.demarches.simplifiées.fr">www.demarches.simplifiées.fr</a>	/
Manifestations sportives	Corneille	Pas d'accueil public	/	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 11h15 et de 14h à 16h
Auto-écoles-CSSR-BEPECASER	Molière	Pas d'accueil public	/	Téléprocédure sur <a href="http://www.demarches.simplifiées.fr">www.demarches.simplifiées.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 9h à 11h15 et de 14h à 16h
Missions de proximité rattachées	Molière	Pas d'accueil public	/	/	/
Expulsions locatives	Corneille	Pas d'accueil public	/	/	Lun-Mar-Mer-Jeu-Ven de 14h à 16h
Commissions médicales	Molière	sur rendez-vous	sur le site <a href="http://www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a>	Lun-Mar-Mer-Jeu de 8h30 à 15h30	/